

# AVIS

Il est porté à la connaissance de la population que le Conseil Communal est convoqué en séance publique à la salle du Conseil, Place communale, 9 à 4218 Couthuin, le jeudi 7 septembre 2023 à 19 H 30'.

## ORDRE DU JOUR :

### En séance publique :

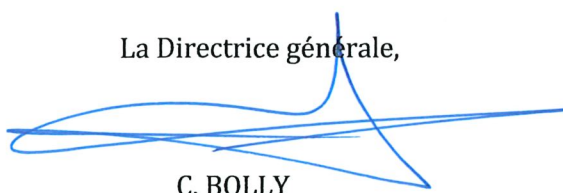
1. Première modification budgétaire de la fabrique d'église de Couthuin pour l'exercice 2023.
2. Première modification budgétaire de la fabrique d'église de Surlemez pour l'exercice 2023.
3. Budget de la fabrique d'église de Couthuin pour l'exercice 2024.
4. Budget de la fabrique d'église de Surlemez pour l'exercice 2024.
5. Budget de la fabrique d'église de Lavoisier pour l'exercice 2024.
6. Budget de la fabrique d'église de Héron pour l'exercice 2024.
7. Budget de la fabrique d'église de Waret-l'Evêque pour l'exercice 2024.
8. Deuxième modification budgétaire du CPAS, Service ordinaire pour l'exercice 2023.
9. Communication de l'arrêté de Monsieur le Ministre du Logement, des Pouvoirs Locaux et de la Ville relatif à la deuxième modification budgétaire communale, Service ordinaire et extraordinaire pour l'exercice 2023.
10. Première modification budgétaire de l'Agence de Développement Local pour l'exercice 2023.
11. Troisième modification budgétaire communale, Services ordinaire et extraordinaire pour l'exercice 2023.
12. Création d'un centre d'interprétation au Moulin de Ferrières - Approbation de la convention entre l'AWAP et l'Administration communale.
13. Approbation de la convention-faisabilité 2023 à passer entre la Commune de Héron et la Région Wallonne réglant la poursuite du programme communal de développement rural - « Mise en œuvre des recommandations du PCM : aménagement des abords des écoles de Surlemez en zone de rencontre/espace partagé ».
14. Règlement complémentaire de circulation routière rue Adolphine Dochain - Accès interdit excepté desserte locale - Approbation.
15. Communication des procès-verbaux de vérification de l'encaisse de la Directrice financière.

### A huis clos :

16. Mise en disponibilité d'un membre du personnel enseignant.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

La Directrice générale,



C. BOLLY

Par le Collège,

Le Bourgmestre,



E. HAUTPHENNE